

Didier Guillaume remplace Stéphane Travert au ministère de l'Agriculture

© 16/10/2018 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

[Mise à jour mardi 16 octobre à 18h45] Le sénateur RDSE de la Drôme, **Didier Guillaume**, a été nommé ministre de l'Agriculture le 16 octobre 2018 à l'occasion du tant attendu remaniement gouvernemental. Il succède à Stéphane Travert qui n'a donc pas été reconduit par Emmanuel Macron.



*Didier Guillaume,
sur le plateau de
Public Sénat.
(©@dguillaume26)*

Les rumeurs d'un **départ de Stéphane Travert** se sont révélées justes : le député de la Manche a été écarté du Gouvernement à l'occasion du **remaniement annoncé mardi 16 octobre 2018**. Selon un sondage Odoxa-Dentsu Consulting pour franceinfo et Le Figaro, « le départ de six ministres est souhaité par un tiers des Français » Parmi eux, « Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture est poussé vers la sortie par 31 % des personnes interrogées ».

Le **sénateur drômois RSDE** (Rassemblement social et démocratique européen) **Didier Guillaume a été nommé ministre de l'Agriculture**.

Retrouvez en vidéo la passation de pouvoir, au ministère de l'agriculture, entre Stéphane Travert et Didier Guillaume:

59 ans, agent du Trésor public de profession, fidèle de François Hollande et de Manuel Valls, Didier Guillaume envisageait, en mai dernier, de quitter la vie politique. « J'ai toujours pensé, et dit, qu'il existait une vie avant et après la politique », expliquait-il sur Facebook. Avant de se raviser. Le sénateur a, depuis, changé de groupe politique au Palais du Luxembourg, passant du groupe socialiste au groupe des radicaux.

Il a été conseiller politique de Jean Glavany, alors ministre de l'Agriculture de 1998 à 2002. Sénateur depuis 2008, il s'est régulièrement investi dans les **dossiers agricoles**.

En début de semaine, alors que les rumeurs allaient bon train concernant le remaniement tant attendu, c'était **Marc Fesneau qui était pressenti au ministère de l'agriculture**. L'élu centriste a finalement été nommé ministre chargé des relations avec le Parlement.